

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 4 septembre 2009

**Service instructeur**  
Service Insertion et Développement  
Local

N° CP-2009-11-4-7

**Service consulté**

**FONDS D'INTERVENTION  
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES  
PROJETS D'ACTIONS MIS EN ŒUVRE PAR DES COLLÈGES**

Résumé : *Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 40 000 € en 2009, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.*

*Dans ce cadre, les collèges d'Altkirch (Herr), de Colmar (Molière et Pfeffel), de Hirsingue (de Dadelsen), de Mulhouse (Wolf) et de Sainte Marie-aux-Mines (Reber), présentent chacun des projets pour un montant total de 14 750 €.*

*Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.*

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas, par une Cellule Technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique.

Après avis favorable des membres de la Cellule Technique, réunie les 17 juin et 2 juillet 2009, sur la base des documents « Demande de financement » présentés par les collèges d'Altkirch (Herr), de Colmar (Molière et Pfeffel), de Hirsingue (de Dadelsen), de Mulhouse (Wolf) et de Sainte Marie-aux-Mines (Reber), sept projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets, dont les synthèses figurent en annexe, s'élève à 22 300 €.

Le montant total des subventions sollicitées au titre du FIVS s'élève à 14 750 €.

<b>Collège</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Responsables du projet</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Financement sollicité en euros</b>
Lucien Herr ALTKIRCH	Prévention de la violence : le milieu scolaire espace psycho social	- Assistante sociale - Infirmière - Assistants d'éducation	- 1 psychologue formateur - BPDJ, - Thémis - 1 assistante sociale (Justice)	1 500
	Prévention de la violence à l'internat Année 4	- Assistante sociale - Infirmière - CPE - Professeurs - Assistants d'éducation de l'internat	- Artiste plasticienne - BPDJ - Thémis - Planning familial	1 400
Molière COLMAR	Prévenir les conduites à risque et la violence par des actions de coopération et d'entraide	- 1 vingtaine de membres de la communauté éducative (professeurs, CPE, documentaliste, assistante sociale, ...)	- animateurs sportifs - Ferme pédagogique	5 000
Pfeffel COLMAR	Prévenir la violence par une action positive	- Assistante sociale - Infirmière - CPE - Professeurs de SVT, d'EPS, de technologie et professeurs principaux de 6 <sup>e</sup>	- Amis de la Nature - accompagnateur montagne - Maison de la Nature - Ecole des Parents	1 700
de Dadelsen HIRSINGUE	Pour une scolarité apaisée ; prévention de la violence année 2009/2010	Ensemble de la communauté éducative (professeurs, CPE, assistante sociale, ...)	- animateur professionnel en jeu d'échecs - 1 psychologue de l'AGSAS	3 000
Wolf MULHOUSE	Stage en poche pour les 3 <sup>ème</sup> insertion	- Professeurs (principaux et d'histoire géographique) - CPE - Assistante sociale	Association « Arc en Ciel », théâtre Forum	1 300
Reber SAINTE MARIE-AUX-MINES	Mission « Sport sans Frontières »	- Professeurs d'EPS - Infirmière	- Association « Sport sans Frontière » - Centre socio-culturel	850

Compte tenu de l'intérêt de ces sept projets, il est proposé d'attribuer un crédit global de 14 750 €.

La dépense est à imputer sur l'opération 2009-H711-9999, imputation 0-65-51-65737-3037-010.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges, porteurs des projets :

- 2 900 € au collège Lucien Herr d'Altkirch, pour deux projets,
- 5 000 € au collège Molière de Colmar,
- 1 700 € au collège Pfeffel de Colmar,
- 3 000 € au collège de Dadelsen de Hirsingue,
- 1 300 € au collège Wolf de Mulhouse,
- 850 € au collège Reber de Sainte Marie-aux-Mines.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a horizontal stroke across them, and a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 04 SEPTEMBRE 2009

**Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04298	<b>COLLEGE JEAN-GEORGES REBER - SAINTE-MARIE-AUX-MINES</b> Financement de l'action Mission Sport sans frontière	850,00
FVS04296	<b>COLLEGE JEAN-PAUL DE DADELSEN HIRSINGUE</b> Financement de l'action Pour une scolarité apaisée, prévention de la violence Année 2009 2010	3 000,00
FVS04293	<b>COLLEGE LUCIEN HERR D'ALTKIRCH</b> Financement de l'action Prévention de la violence à l'internat Année 4	1 400,00
FVS04292	<b>COLLEGE LUCIEN HERR D'ALTKIRCH</b> Financement de l'action Le milieu scolaire espace psycho social	1 500,00
FVS04294	<b>COLLEGE MOLIERE - COLMAR</b> Financement de l'action Prévenir les conduites à risques et la violence par des actions de coopération et d'entraide	5 000,00
FVS04295	<b>COLLEGE PFEFFEL - COLMAR</b> Financement de l'action Prévenir la violence par une action positive	1 700,00
FVS04297	<b>COLLEGE WOLF - MULHOUSE</b> Financement de l'action Stage en poche pour les 3ème insertion	1 300,00
	<b>Total</b>	<b>14 750,00</b>

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires - FIVS

<b>Porteur</b>	<b>Collège Lucien Herr - ALTKIRCH</b>
<b>Intitulé</b>	« Prévention de la violence : Le milieu scolaire espace psycho social »
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Ce collège, situé en zone semi rurale, connaît une progression importante de phénomènes de violences scolaires. La mise en place d'un projet de prévention des violences scolaires au collège s'inscrit dans les projets d'établissements du réseau CESC (Contrat d'Education Santé Citoyenneté) du collège d'Altkirch (collèges de Hirsingue et de Ferrette, lycée d'Altkirch, internat du collège d'Altkirch qui accueille aussi des élèves du lycée). Ce projet se veut un outil du dispositif d'aide aux élèves en grandes difficultés et perturbant la classe.</p> <p>Les objectifs attendus consistent en une baisse des incivilités, mesurée en termes de diminution de signalements internes aux différents établissements.</p>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Le projet proposé consiste en une formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des élèves délégués des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, en leur apportant des éléments théoriques et pratiques afin qu'ils puissent accompagner et aider, au mieux, leurs camarades en difficultés,</li> <li>- d'adultes volontaires, afin de réajuster et approfondir leurs connaissances sur la psychologie des adolescents, leur apporter des éléments théoriques et pratiques pour faire face à la violence et aux conflits en classe et dans l'établissement, accompagner au mieux les adolescents montrant des signes de violence et recevoir et orienter leurs familles vers les structures existantes.</li> </ul> <p>Un intervenant (<i>psychologue, psychothérapeute et formateur</i>) assurera cette formation qui permettra à chacun d'évoquer ses expériences, d'élaborer des réponses à la violence, d'imaginer des interventions (jeux de rôles) face à l'agressivité et d'apprendre à gérer la communication.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	L'Assistante Sociale, l'infirmière du collège ainsi que des assistants d'éducation et des médiateurs participeront à la mise en œuvre de ce projet.
<b>Durée de l'action</b>	Cette action de formation démarrera en octobre 2009 ( <i>pour les élèves</i> ) et se poursuivra jusqu'au 2 <sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2009-2010 ( <i>pour les adultes</i> )
<b>Public</b>	<p>Le projet s'adressera à deux groupes de 24 élèves-relais – Délégués, de classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>.</p> <p>Par ailleurs, un groupe de 20 adultes (<i>pluri catégoriel et venant des différents établissements du réseau CESC</i>) bénéficiera également d'une formation.</p>
<b>Partenaires</b>	Un psychologue/psychothérapeute/formateur assurera la formation des élèves et des adultes. L'association Thémis, la BPDJ de Mulhouse et une assistante sociale aideront à replacer la violence dans les contextes législatif et juridique et de l'enfance en danger.
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Le coût du projet s'élève à 4 600 € et correspond au coût des interventions du psychologue/psychothérapeute/formateur (3 journées x 1 500 €/jour) et des frais divers de matériel.</p> <p>Le collège sollicite une subvention d'un montant de 4 000 €.</p>

### Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 17 juin 2009 :

**Avis favorable pour une subvention de 1 500 €**, correspondant au coût de la seule journée de formation destinée aux élèves.

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires - FIVS

<b>Porteur</b>	<b>Collège Lucien Herr - ALTKIRCH</b>
<b>Intitulé</b>	« Prévention de la violence à l'internat – Année 4 »
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le collège héberge un internat départemental qui accueille un public d'élèves en rupture scolaire et/ou sociale.</p> <p>Le projet présenté est une poursuite d'une action menée depuis quatre ans et qui a fait ses preuves en termes de baisse du nombre de fiches de signalements ayant rapport avec la violence au sein de l'internat (<i>un seul évènement de violence à l'internat en 2008-2009, contre une dizaine par an au début de ces actions</i>). La reconduite de ce type d'action vise à renforcer les objectifs déjà atteints et à les poursuivre avec de nouveaux élèves ayant, entre-temps, intégré l'internat</p> <p>Il s'agit de recréer un climat d'harmonie, de bien-être et de sérénité au sein de l'internat et de permettre aux élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de découvrir des activités culturelles et artistiques comme palliatif aux phénomènes de violence,</li> <li>- d'exprimer leurs difficultés (<i>mal être, conflits, difficultés relationnelles</i>) à travers l'expression artistique et plus particulièrement le travail de la terre en création céramique,</li> <li>- de nouer des contacts à l'extérieur du collège (<i>rencontres avec des artistes locaux et visites d'ateliers, visites d'expositions du Centre Régional d'Art Contemporain d'Alsace</i>),</li> <li>- de développer des compétences psychosociales (<i>partage d'une activité, respect, travail de groupe autour d'un thème de citoyenneté</i>),</li> <li>- d'accéder à une satisfaction des résultats obtenus et de renforcer leur image d'eux-mêmes.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Pour atteindre les objectifs visés, diverses formes d'actions seront menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 12 séances de création artistique en céramique (<i>plus visite de l'atelier de l'artiste à Wittersdorf</i>),</li> <li>- 3 visites (<i>expositions trimestrielles</i>) au CRAC Alsace,</li> <li>- 5 séances en groupe de parole sur les thèmes de la citoyenneté (<i>le respect, la tolérance, la liberté d'expression et ses limites, la vie en collectivité en internat,...</i>) avec l'infirmière et la CPE du collège,</li> <li>- 3 séances animées par des intervenants extérieurs (<i>la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile-BPDJ, le Planning Familial</i>) sur les thèmes de la loi des mineurs, la prévention de la violence dans les relations aux autres et notamment dans les relations garçons/filles.</li> </ul>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	L'infirmière du collège conduit ce projet auquel ont adhéré et participeront un certain nombre de membres de l'équipe éducative ( <i>Conseiller Principal d'Education, Assistante Sociale Scolaire, professeurs, Assistant d'Education de l'Internat</i> ).
<b>Durée de l'action</b>	L'action sera menée d'octobre 2009 à juin 2010.
<b>Public</b>	Une quinzaine d'élèves internes, de classes de 6 <sup>ème</sup> et de 5 <sup>ème</sup> pourront participer aux ateliers en acceptant la notion d'un engagement dans la durée.
<b>Partenaires</b>	Pour mener à bien ce projet, l'équipe éducative du collège fait appel à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une artiste plasticienne (<i>atelier céramique</i>), la BPDJ, le Planning Familial.</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	Le coût de l'action s'élève à 1 825 € et correspond aux frais d'intervention de l'artiste céramiste ( <i>15 heures à 75 €/heure, soit 1 125 €</i> ) et du matériel nécessaire à l'activité ( <i>700 €</i> ). Dans la mesure où 400 € seront pris en charge sur les fonds propres du collège, le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 425 €.

### Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 2 juillet 2009 :

**Avis favorable pour une subvention de 1 400 €.**

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires - FIVS

<b>Porteur</b>	<b>Collège Molière - COLMAR</b>
<b>Intitulé</b>	« Prévenir les conduites à risques et la violence par des actions de coopération et d'entraide ».- Reconduction.
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le Collège Molière est classé « Ambition Réussite » depuis le mois de septembre 2006. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accueil en 6<sup>ème</sup> des nouveaux élèves, pour qui le passage CM2/6<sup>ème</sup> est un cap important. Certains se sentent perdus au sein de ce grand collège et d'autres, au contraire, s'y sentent immédiatement à l'aise et y adoptent des conduites déviantes et agressives envers leurs camarades et les adultes. De plus, les tensions qui existent au sein du quartier et, selon que les élèves viennent d'une école primaire ou d'une autre, d'une rue ou d'une autre, rejaillissent sur l'ambiance des classes. Le fait que ce collège accueille des élèves de 17 cultures différentes, amène les enseignants à travailler sur une cohabitation de tous, sans préjugés ni a priori.</p> <p>Face à ces constats, les objectifs du projet consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'intégration des élèves de 6<sup>ème</sup> dans l'établissement,</li> <li>- Permettre aux élèves de rencontrer l'équipe de professeurs ainsi que leurs professeurs principaux dans un cadre et dans des fonctions inhabituels, de connaître rapidement l'équipe éducative ainsi que le personnel du collège et de se connaître entre eux, de vivre ensemble des moments forts, de tisser des liens, quelle que soit sa culture, l'école d'où l'on vient ou la rue où l'on habite,</li> <li>- Maintenir auprès des élèves, tout au long de l'année, leur motivation et leur intérêt pour les apprentissages,</li> <li>- Créer des liens entre adultes et élèves pour favoriser le dialogue et instaurer un climat de confiance,</li> <li>- Mieux connaître la règle pour mieux l'investir,</li> <li>- Utiliser le sport comme vecteur de communication et comme déclencheur d'une prise de conscience des capacités de chacun (<i>partir de l'activité sportive pour développer l'expression écrite et orale</i>).</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Pour atteindre les objectifs visés, différentes actions seront mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Début septembre : une journée de rentrée, de découverte, de discussion et de débats autour du règlement intérieur, avec un retour écrit sur cette journée de rentrée,</li> <li>- Courant septembre : sortie accro branches suivie d'une randonnée à but pédagogique (<i>étude du milieu montagnard autour du Lac Blanc</i>),</li> <li>- Février/mars : visite de la Ferme Pédagogique de Bouxwiller,</li> <li>- Juin 2008 : canoë kayak sur l'Ill, moment fort où il faudra savoir respecter les consignes pour ne pas se mettre en danger, ...</li> </ul> <p>Tout au long de l'année des interclasses sportifs seront organisés (<i>athlétisme début octobre, rugby courant mai</i>).</p> <p>Les contenus de chacune de ces activités, inscrits dans des journaux de bord, seront réinvestis en cours (<i>français, arts plastiques, SVT</i>) et, fin juin, lors d'une manifestation où les parents seront invités, des récompenses seront remises aux classes qui auront réalisé les meilleurs journaux de bord.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	Une vingtaine de membres de la communauté éducative ( <i>professeurs principaux des classes de 6<sup>ème</sup>, professeurs Ambition Réussite, professeurs de SVT, d'Arts Plastiques, de français, CPE, documentaliste, assistante sociale, infirmière,...</i> ) se sont investis dans la conception du projet et en accompagneront la réalisation.
<b>Durée de l'action</b>	L'action se déroulera tout au long de l'année scolaire 2008-2009.
<b>Public</b>	130 élèves des six classes de 6 <sup>ème</sup> ( <i>y compris de SEGPA et UPI</i> ) participeront aux différentes activités de ce projet.
<b>Partenaires</b>	Des animateurs des disciplines sportives spécifiques ( <i>canoë kayak et accro branches</i> ) et le personnel de la Ferme Pédagogique.
<b>Budget prévisionnel</b>	Le coût du projet (6 770 €) correspond aux coûts des différentes activités, des déplacements en bus des élèves et au prix d'achat de livres et de médailles. <b>La subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 5 000 €, le complément de financement étant assuré par des crédits ZEP et des crédits d'établissement.</b>

### Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 2 juillet 2009 :

**Avis favorable pour une subvention de 5 000 €.**

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires - FIVS

<b>Porteur</b>	<b>Collège Pfeffel - COLMAR</b>
<b>Intitulé</b>	« Prévenir la violence par une action positive »
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le projet s'inscrit dans le cadre d'un accueil particulier des élèves de 6<sup>ème</sup> et, dans la continuité, des actions menées tout au long de l'année scolaire 2008-2009 avec les élèves de CM2.</p> <p>Face à des élèves au comportement de plus en plus agressif et pour lesquels la violence est banalisée, la reconduction de ce projet, pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, se justifie au regard du bénéfice reconnu : il n'y a eu, au cours de l'année scolaire 2008-2009, aucun signalement pour fait de violence au sein de l'ensemble des classes de 6<sup>ème</sup>.</p> <p>L'équipe éducative souhaite continuer auprès de ces élèves, à mettre l'accent, dès le début de l'année scolaire, sur le côté relationnel et le « vivre ensemble » et à privilégier la connaissance de l'autre et le respect des règles.</p>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Trois grands axes serviront de supports à ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La citoyenneté</b> : pour favoriser l'intégration des élèves de 6<sup>ème</sup> dans l'établissement et les relations entre élèves d'une même classe, pour apprendre à se connaître (<i>entre élèves et entre élèves et membres de l'équipe éducative</i>), pour partager ensemble des temps forts, afin d'avoir des répercussions positives à court comme à long terme et de remplacer la violence par le dialogue.</li> <li>- <b>La pédagogie</b> : en abordant la connaissance du milieu naturel et l'évolution des végétaux au fil des saisons (<i>en SVT</i>) ainsi que l'aspect technique de l'usine hydroélectrique (<i>en technologie</i>).</li> <li>- <b>La sensibilisation à l'équilibre alimentaire</b> : en adaptant les goûters à l'effort physique et en privilégiant des produits de bonne qualité.</li> </ul> <p>En septembre, trois journées seront organisées (<i>pour une ou deux classes de 6<sup>ème</sup> par journée</i>) autour du site du Lac Noir, avec randonnée à but sportif et pédagogique, jeux participatifs et repas communautaire tiré du sac.</p> <p>Au printemps 2010, des demi-journées d'observation des végétaux (<i>une par classe</i>) et une course d'orientation en forêt du Neuland serviront à parfaire des notions acquises en cours de SVT et de technologie et seront un support au travail de classe.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	Les professeurs de SVT, EPS, Technologie et les professeurs principaux de chaque classe de 6 <sup>ème</sup> , ainsi que les documentaliste, CPE, assistante sociale et infirmière du collège prendront part à ce projet.
<b>Durée de l'action</b>	L'action sera menée en deux temps forts. Le premier, proche de la rentrée scolaire, en septembre 2009, et le second au début du 3 <sup>ème</sup> trimestre, au printemps 2010.
<b>Public</b>	Le projet s'adresse à l'ensemble des élèves des classes de 6 <sup>ème</sup> , soit environ 120 élèves.
<b>Partenaires</b>	<p>Le collège fera appel à divers partenaires pour réaliser cette action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les Amis de la Nature, qui mettent le Chalet du Lac Noir à disposition,</li> <li>- un accompagnateur montagne, pour les sorties au Lac Noir,</li> <li>- une animatrice de la Maison de la Nature, pour les sorties en forêt du Neuland,</li> <li>- une animatrice de l'Ecole des Parents, spécialisée dans la formation de délégués et de médiateurs, pour les jeux participatifs, lors des sorties au Lac Noir.</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Le coût total du projet s'élève à 2 180 € et correspond aux coûts des transports d'élèves au Lac Noir et dans la forêt du Neuland (<i>pour 1 050 €</i>), aux frais d'encadrement par un animateur montagne, un animateur de la Maison de la Nature et une animatrice de l'Ecole des parents (<i>pour 950 €</i>) et l'achat de goûters (<i>pour 180 €</i>).</p> <p>Le collège, qui utilisera le reliquat d'une subvention accordée pour un précédent projet au titre du FIVS, sollicite une subvention de 1 796,94 €.</p>

### Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 17 juin 2009

**Avis favorable pour une subvention de 1 700 €.**

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires - FIVS

<b>Porteur</b>	<b>Collège Jean-Paul de Dadelsen - HIRSINGUE</b>
<b>Intitulé</b>	« Pour une scolarité apaisée, prévention de la violence – Année 2009-2010 »
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le collège, situé en zone rurale, accueille plus de 550 élèves originaires d'une quinzaine de villages et compte depuis quatre ans trois classes supplémentaires à savoir, deux classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> SEGPA, (<i>Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté</i>) et une classe d'UPI (<i>Unité Pédagogique d'Intégration</i>).</p> <p>Si les indicateurs « vie scolaire » (<i>absentéisme, retenues, renvois de cours et exclusions temporaires</i>) se sont stabilisés grâce à la réalisation d'un projet similaire au cours des deux dernières années, des conflits avec violences physiques sont encore à déplorer. C'est pourquoi l'équipe éducative souhaite poursuivre ce plan de prévention de la violence, indispensable à la réussite scolaire de tous les élèves, et reconduire le projet déjà réalisé au cours des années scolaires précédentes. Il s'agit d'un projet global et cohérent de prévention de la violence, qui a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser l'intégration de la loi,</li> <li>- lutter contre les discriminations,</li> <li>- responsabiliser les élèves,</li> <li>- faire diminuer les faits de signalements,</li> <li>- rétablir une certaine sérénité de vie dans l'établissement.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Différentes actions visant à atteindre ces objectifs seront mises en place et divers partenaires extérieurs interviendront dans des domaines spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la BPDJ (<i>Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile</i>), qui fera mensuellement des rappels à la loi, individualisés et ciblés, qui informera sur la responsabilité pénale (<i>les droits et les devoirs, les sanctions encourues en cas de non respect de la loi</i>) et sur les risques liés à l'utilisation d'Internet (<i>droit à l'image, cyberdépendance, blogs</i>).</li> <li>- l'AFPRA (<i>Association de Formation et de Prévention au Risque Alcool</i>), dans le domaine de la prévention des conduites addictives,</li> <li>- la Ligue de l'Enseignement, pour une formation des élèves délégués,</li> <li>- un animateur professionnel en jeux d'échecs, activité favorisant les échanges entre élèves de cursus différents (<i>des classes dites ordinaires et des SEGPA et UPI</i>) ou entre filles et garçons,</li> <li>- une intervenante agréée en arts plastiques,</li> <li>- le planning familial, le SDIS (<i>Service Départemental d'Incendie et de Secours</i>), l'AGSAS (<i>Association des Groupes de Soutien Au Soutien</i>), la FOL (<i>Fédération des Œuvres Laïques</i>) et l'UNSS (<i>Union Nationale du Sport Scolaire</i>)</li> </ul> <p>D'autres actions (<i>comme la mise en place de parrainages</i>) sont également prévues, visant à favoriser et améliorer les relations entre élèves, à faire accepter les différences, à apprendre la tolérance et il sera procédé à un rappel de la « Charte », élaborée il y a 2 ans et dont une photocopie sera remise à chaque élève.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	45 personnes ( <i>de l'équipe éducative et de l'équipe de direction</i> ) ainsi que les parents d'élèves ( <i>membres du CESC</i> ), participeront à ce projet et bénéficieront également de formations ( <i>informations</i> ), de conseils et d'appui.
<b>Durée de l'action</b>	Le projet global sera mené d'octobre 2009 à juin 2010.
<b>Public</b>	Tous les élèves du collège, soit 520 élèves, seront concernés par les différentes actions mises en œuvre dans le cadre du projet global. Le groupe des élèves délégués de classes bénéficiera d'une formation spécifique.
<b>Partenaires</b>	Le SDIS, la BPDJ, l'AFPRA, le Planning Familial, l'AGSAS, la FOL, l'UNSS, la Ligue de l'Enseignement, des intervenants en arts plastiques et en jeux d'échecs seront partenaires extérieurs de ce projet).
<b>Budget prévisionnel</b>	Le coût total du projet s'élève à 4 525 €. Grâce à la recherche de partenariats financiers, <b>le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 3 000 €.</b>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 2 juillet 2009 :**  
**Avis favorable pour une subvention de 3 000 €.**

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires - FIVS

<b>Porteur</b>	<b>Collège Wolf - MULHOUSE</b>
<b>Intitulé</b>	« Stage en poche pour les 3 <sup>ème</sup> insertion »
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le collège a ouvert depuis quelques années une classe « Troisième insertion » qui accueille, en effectif réduit d'environ 18, des élèves en échec scolaire dont l'objectif est de trouver un apprentissage à l'issue de la troisième.</p> <p>Au cours de cette dernière année de scolarité, ils ont la possibilité de se projeter dans l'univers professionnel et de découvrir le monde du travail par le biais de stages. Parallèlement, des cours adaptés leur sont dispensés par les professeurs du collège.</p> <p>Pour bon nombre de ces élèves, l'entrée en stage reste difficile. Trop souvent confrontés à l'échec et à l'insuccès, ayant une image dégradée d'eux-mêmes, ils du mal à s'investir dans la recherche de stage. Les motivations ne sont pas liées à un intérêt particulier pour un domaine d'activité, mais à la proximité de leur domicile et/ou de leur quartier. Le choix est donc limité et souvent dépourvu d'intérêt.</p> <p>Pour certains d'entre eux, il est difficile – voire quasi impossible - d'assumer les contraintes d'un stage (<i>horaires, transport, durée du stage dans le temps,...</i>) et ils sont nombreux à être absents (<i>arrêt maladie ou absences sans excuse</i>).</p> <p>De retour en classe, déçus du monde du travail et avec un sentiment d'échec exacerbé, ils révèlent des comportements souvent agressifs – voire violents – vis-à-vis des autres élèves ou des enseignants. Cette spirale de l'échec suscite l'amertume et l'opprobre des élèves les plus en difficultés et, dans ce contexte, des conflits et des rivalités mettent à jour les souffrances de ces jeunes (difficultés de comportement, de communication, de socialisation).</p> <p>Les enseignants qui ont à gérer ces situations souhaitent proposer à leurs élèves, à travers ce projet, de pouvoir témoigner des difficultés qu'ils rencontrent et désamorcer leurs angoisses et leurs craintes</p>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>L'utilisation du Théâtre Forum permettra la mise en situation des élèves grâce à des jeux de rôles animés par un professionnel de l'association Arc en Ciel. Les élèves pourraient ainsi « briser » le silence qui entoure leurs inquiétudes sur leur avenir, se mobiliser sur leurs ressources internes pour retrouver une estime d'eux-mêmes et confiance en eux.</p> <p>Le Théâtre Forum permettra également d'ouvrir des débats et des échanges entre élèves, pour enrichir leur connaissance mutuelle et renforcer le dialogue dans le groupe classe.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	L'activité « Théâtre Forum » sera animée par un professionnel de l'association Arc en Ciel, de Strasbourg.
<b>Durée de l'action</b>	L'action sera menée à partir du deuxième trimestre de l'année scolaire 2009-201009 et se déroulera en quatre temps d'animation théâtrale.
<b>Public</b>	Le projet s'adresse aux 18 élèves ( <i>de 14 à 15 ans</i> ) de la classe de 3 <sup>ème</sup> insertion du collège.
<b>Partenaires</b>	L'association de Théâtre Forum « Arc en Ciel » intervient auprès des élèves.
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Le coût du projet s'élève à 1 400 € correspondant au coût des interventions de l'association « Arc en ciel » (<i>pour 1 300 €</i>) et de l'organisation d'un petit déjeuner d'accueil (<i>pour 100 €</i>).</p> <p><b>Le collège sollicite, au titre du FIVS, une subvention de 1 300 €.</b></p>

### Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 2 juillet 2009 :

**Avis favorable pour une subvention de 1 300 €.**

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires - FIVS

<b>Porteur</b>	<b>Collège Reber – SAINTE MARIE aux MINES</b>
<b>Intitulé</b>	« Mission Sport sans Frontière »
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le collège est classé en zone d'éducation prioritaire. Sur ce secteur urbain et rural défavorisé, le besoin d'une approche pragmatique de l'acceptation des différences et de l'ouverture au monde est important. Au niveau des élèves de la Vallée de Sainte Marie aux Mines, le problème de racisme est récurrent.</p> <p>A travers ce projet, l'équipe éducative souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participer à l'éducation citoyenne des élèves, en inscrivant la solidarité au cœur des apprentissages,</li> <li>- rendre les élèves acteurs afin qu'ils adoptent une conduite solidaire vis-à-vis des autres (<i>accepter la différence, lutter contre le racisme et le sexisme,...</i>)</li> <li>- inculquer à leurs élèves, par le biais du sport, les règles de vie (<i>respecter l'arbitrage, appliquer les règles dans la société,...</i>) et de santé (<i>éviter les conduites à risque, les addictions,...</i>),</li> <li>- rendre les élèves attentifs au risque de mal-être d'un élève « différent » engendré par un phénomène d'exclusion.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>La mission « Sport sans frontière » qui intervient en milieux scolaires et périscolaires (<i>urbains en difficulté ou ruraux isolés</i>) propose, à l'aide d'un bus pédagogique, un outil ludique qui vient en complément ou en soutien à des projets associatifs et pédagogiques. L'objectif à long terme est de mettre en place des pratiques sportives éducatives différentes de la compétition et qui intègrent les problématiques locales, comme l'interculturalité.</p> <p>Trois ateliers (<i>vidéo-débat, quiz, découverte d'un sport venu d'ailleurs</i>) permettent aux jeunes de développer des activités de réflexion, d'expression et de jeu.</p> <p>Par une approche ludique, les élèves sont plus réceptifs aux sujets abordés.</p> <p>Il s'agit de les rendre plus familiers à la différence, qu'elle soit ethnique, sociale ou religieuse, et leur donner une possibilité d'ouverture au monde.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	L'infirmière du collège ainsi que les professeurs de sport conduiront ce projet.
<b>Durée de l'action</b>	L'action sera réalisée au cours du deuxième trimestre de l'année scolaire 2009-2010, à raison de 3 journées ( <i>15 élèves par séance de 2 heures</i> ).
<b>Public</b>	Le projet s'adresse aux élèves des classes de 6 <sup>ème</sup> et de 3 <sup>ème</sup> du collège ainsi qu'aux élèves de CM2 qui entreront au collège à la rentrée scolaire 2010-2011.
<b>Partenaires</b>	<p>La mission « Sport sans Frontière » sera le partenaire privilégié dans la réalisation de ce projet.</p> <p>Le Centre Socioculturel du Val d'Argent sera associé à l'action et pourra reprendre les thèmes abordés au cours des activités qu'il propose, tout au long de l'année, aux jeunes de ce secteur.</p>
<b>Budget prévisionnel</b>	Le coût du projet s'élève à 1 000 €. <b>Le collège financera 150 € sur ses fonds propres et sollicite, au titre du FIVS, une subvention de 850 €.</b>

### Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 2 juillet 2009 :

**Avis favorable pour une subvention de 850 €.**